



LE PETIT DROMADAIRE

Communiqué de la Mairie

Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée les lundis 24 et 31 décembre ; elle rouvrira le lundi 7 janvier 2008.

Sou des écoles



Réservez d'ores et déjà votre samedi 26 janvier : le Sou des Ecoles proposera un repas bressan, avec Poulet à la crème et au Clon.



Elections municipales et cantonales 2008

**DONNEZ-VOUS
LE DROIT DE CHOISIR**



Espace Jeunes

Pour la fin de l'année, l'Espace Jeunes de la C.C.T.E.R. propose :

- * mercredi 26 décembre : **patinoire** le matin et **bowling** l'après-midi
- * jeudi 27 décembre : **matinée multi-sport** et après-midi **bowling** pour les 15/17 ans
- * vendredi 28 décembre, de 13 H 30 à 21 H 00 : **tournoi X.BOX**

Ce tournoi *FIFA08 XBOX 360* sera animé par l'association *Ain pour tous* et acceptera 32 équipes maximum à la salle du château à Meillonnas. Tarif : 5 € (8 € pour les duos parent/jeune).



Puis 2008 démarrera avec

- * mercredi 9 janvier – Fabrication de déco : **objets ficelés**
- * samedi 12 janvier – Projet **humanitaire** le matin ; **HIP/HOP** l'après-midi
- * mercredi 16 janvier – Atelier **pizzaiolo** et dégustation.
- * samedi 19 janvier – **Laser Games** à Bourg en Bresse (pour les 12/15 ans)
- * mercredi 23 janvier – Bureau. Information. Jeunesse. « **Les projets des jeunes** »
- * samedi 26 janvier - **Laser Games** à Bourg en Bresse (pour les 15/17 ans)

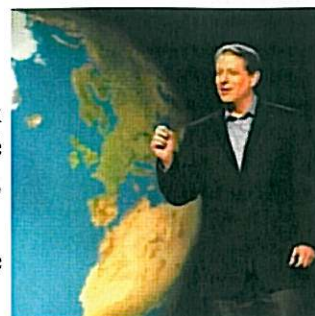


Pour participer aux activités, il est impératif d'être inscrit à l'Espace Jeune (10 € pour l'année) ; contact : **Aline** au **06.74.72.99.22**

Réchauffement climatique

Pour mieux comprendre les raisons des changements climatiques et les enjeux actuels qui influent sur l'avenir de la planète et de l'humanité, il sera proposé une projection du film « *Une vérité qui dérange* », réalisé par Al Gore, désigné, cette année, prix Nobel de la Paix.

Cette projection sera accompagnée d'un débat avec des spécialistes, le vendredi 18 janvier 2008 à la salle des fêtes.



Salle des fêtes

Les tarifs de la salle des fêtes sont réactualisés avec une prise d'effet au 1^{er} février 2008 :

	Réunion	1 jour	2 jours
Association de la CCTER	22 €	39 €	65 €
Particulier de DROM	39 €	92 €	146 €
Autre	60 €	152 €	240 €

Demandeurs d'emploi



Tous les services téléphoniques de l'ASSEDIC sont désormais regroupés sous un seul numéro : le **3949**, qui permet aux demandeurs d'emploi de s'inscrire ou se réinscrire, d'actualiser leur situation, de s'informer sur leur dossier ou le consulter, de signaler un changement de situation, d'obtenir une attestation, de se renseigner auprès d'un conseiller ou de faire une réclamation.

Terrains communaux

Des remarques ont été formulées au sujet de stocks de matériaux entreposés sur des terrains communaux, en divers points du territoire, pour des durées diverses (parfois depuis des années). Il est demandé aux usagers qui souhaitent se servir de parcelles communales de bien vouloir préalablement solliciter une autorisation en mairie, en précisant la durée prévisionnelle d'utilisation.

Elagage des chemins

Il est rappelé que l'élagage des haies, qui bordent les chemins, est un devoir incombant aux propriétaires riverains, que ce soit pour un usage limité ou plus large (Code Rural, article D161-24); en cas d'impossibilité ou de défaillance, la commune peut – et doit – intervenir. Mais c'est alors une charge supplémentaire qui pèse sur l'ensemble de la collectivité, charge qui tend désormais à s'accroître.

T.N.T. (Télévision Numérique Terrestre)

La télévision analogique va disparaître d'ici 2011 et la « T.N.T. » se met progressivement en place dans notre pays, mais il est estimé qu'un rural sur deux ne sera pas desservi par voie terrestre. L'A.M.R.F.

(Association des Maires Ruraux de France) informe ses administrés qu'il existe, depuis juin dernier, une solution à la fois satellitaire et numérique : « TNT SAT » qui permet de profiter de ce service sans abonnement ni location, grâce au satellite ASTRA. Seul un décodeur est nécessaire (actuellement entre 140 et 240 €), qui fonctionne avec la parabole pour recevoir 18 chaînes en offrant aussi la possibilité de recevoir les programmes payants.



Votre installateur habituel est apte à vous apporter toute information et à vous conseiller.